



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mars 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Reprise de la session de 2009
18-27 mai 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007,
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil
économique et social par l'intermédiaire du Secrétaire
général en application de la résolution 1996/31
du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Centre de recherche sur le vieillissement	2
2. Amnesty International	5
3. Asociación Internacional de Presupuesto Publico	9
4. Commission des Églises pour les affaires internationales du Conseil œcuménique des Églises	11
5. Foundation for the Support of the United Nations	14
6. Fraternité Notre-Dame	15

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales n'ont pas été revus par les services d'édition.



1. Centre de recherche sur le vieillissement (Statut consultatif spécial accordé en 2004)

Première partie

Introduction

Le Centre de recherche sur le vieillissement (Ce.S.I.) a pour mission de promouvoir la recherche multidisciplinaire sur le processus de vieillissement chez l'homme. Pour ce faire, le Centre s'est associé avec des groupes de recherche de l'Université de Chieti et collabore avec d'autres réseaux de recherche et partenaires industriels en Italie et dans le monde. Ses projets de recherche portent sur les trois grands types de maladies humaines liées au vieillissement : les maladies cardiovasculaires, le cancer et les troubles neurodégénératifs. L'objectif est d'améliorer les connaissances pour permettre aux personnes âgées de vivre en meilleure santé. Mais le processus de vieillissement continue de se heurter à des problèmes tels que les risques graves liés aux complications cardiovasculaires de l'athérombose, l'incidence extrêmement élevée du cancer et la prévalence des troubles parkinsoniens idiopathiques, de la maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence. Les recherches actuelles sont axées sur les effets à long terme des conditions de vie et de travail, en particulier la pollution de l'environnement, sur le processus de vieillissement. Le Centre s'emploie à former une nouvelle génération de chercheurs spécialisés dans l'étude des aspects biologiques et pathologiques du processus de vieillissement. À cet égard, nous prévoyons de communiquer au Conseil économique et social les résultats des études réalisées par nos chercheurs. En outre, nous offrons aux partenaires du Conseil la possibilité d'utiliser les installations de recherche du Centre, conformément aux objectifs et aux modalités définis dans ses statuts. Le Centre entend également promouvoir la participation de chercheurs de pays en développement à ses travaux, en les aidant à créer leurs propres centres de recherche dans la mesure du possible.

Activités de l'organisation

Lorsqu'il a été doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social en juin 2004, le Ce.S.I. a créé le Centre de recherche et de formation sur le cancer en Afrique subsaharienne à Wad Medani, dans l'État de Gezira au Soudan, en coopération avec l'Université de Gezira et l'Institut soudanais de médecine nucléaire et d'oncologie. En 2006, il a établi une collaboration scientifique avec l'Université de Téhéran et il collabore également depuis 2000 avec l'Université de médecine de la province du Shanxi en Chine. Le Centre a fait d'importantes contributions financières et scientifiques dans le cadre de son partenariat avec des centres de recherche en Afrique et en Asie. Le montant total des fonds alloués s'élève à 500 000 euros, à quoi s'ajoute un apport de quelque 100 000 euros de compagnies pharmaceutiques. Ces fonds devaient permettre aux chercheurs du Ce.S.I. de se déplacer et à de jeunes chercheurs africains et asiatiques de venir travailler au Centre de recherche en Italie. Des postes de docteur en oncologie ont été spécifiquement réservés à des chercheurs africains et asiatiques (nos collègues africains ayant expressément demandé que la priorité soit accordée à l'oncologie). L'objectif principal des cours de préparation au doctorat est d'inculquer les compétences nécessaires pour établir et gérer des registres des cancers et des laboratoires de pathologie (les pays africains ne disposent pas des données épidémiologiques et pathologiques nécessaires pour aider à planifier les

ressources), et pour dispenser une formation sur les nouvelles méthodologies, en particulier les diagnostics moléculaires et la génomique. Il s'agissait d'un partenariat intégral, de sorte que les chercheurs africains représentaient également l'ensemble des partenaires (y compris le Ce.S.I.) aux congrès internationaux. Durant la période considérée, M. Khalid Dafaallah Awadelkarim a obtenu un doctorat de l'Université de Gezira (Soudan central) et participé ou fait des exposés, en qualité de représentant entièrement pris en charge par le Ce.S.I., aux conférences scientifiques suivantes : 1) Association européenne pour la recherche sur le cancer, Innsbruck (Autriche), du 3 au 6 juillet 2004; 2) Société italienne du cancer, Pise (Italie), du 24 au 27 octobre 2004; 3) Société italienne de pathologie, Modène (Italie), du 20 au 23 février 2005; 4) Association internationale des registres des cancers, « Le cancer chez les populations pauvres en ressources », Entebbe (Ouganda), du 13 au 15 septembre 2005; 5) Congrès national de la SIAPEC-IAP (Société italienne d'anatomie pathologique et cytopathologique, membre de l'Académie internationale de pathologie), Chieti (Italie), du 22 au 24 septembre 2005; 6) Association européenne pour la recherche sur le cancer, Budapest (Hongrie), du 1^{er} au 4 juillet 2006; 7) Société italienne du cancer, Bari (Italie), du 1^{er} au 4 octobre 2006; 8) Atelier sur l'utilisation de microarrays de tissu dans la recherche translationnelle, Milan (Italie), 18 octobre 2006; 9) Congrès annuel « Normes internationales relatives à la mise en banque de matériel biologique », Singapour, du 30 mai au 2 juin 2007; 10) Société italienne de pathologie, Milan (Italie), du 5 au 9 octobre 2007; 11) Société africaine de génétique humaine, conjointement avec la première réunion annuelle de la Division de génétique humaine et de recherche génomique, le Centre national de recherche et la Société nationale de génétique humaine, Le Caire (Égypte), du 3 au 5 novembre 2007.

Des activités de recherche ont été menées en Italie et en Afrique, principalement dans le centre du Soudan, en raison de la présence de centres de recherche locaux tels que le Centre de recherche et de formation sur le cancer en Afrique subsaharienne et l'Institut soudanais de médecine nucléaire et d'oncologie.

Le Ce.S.I. a lancé un projet analogue en 2006, en collaboration avec le Centre de recherche sur les maladies digestives à l'hôpital Shariati de l'Université de médecine de Téhéran (République islamique d'Iran). Les docteurs Mahboobeh Mahdavinia et Faraz Bishehsari ont collaboré à un projet scientifique en Italie et se sont inscrits au programme de doctorat en oncologie. Le projet porte sur le cancer colorectal en République islamique d'Iran.

En Chine, les activités de recherche ont principalement porté sur les effets de l'environnement sur la santé. Les travaux scientifiques ci-après concernant les initiatives susmentionnées ont été publiés dans des revues internationales pratiquant l'examen collégial : 1) Awadelkarim *et al.*, « BRCA1 et BRCA2 chez un groupe de femmes du centre du Soudan atteintes d'un cancer du sein : interactions avec les facteurs génétiques, ethniques et génésiques », *Breast Cancer Research Treatment*, avril 2007, 102:189; 2) Awadelkarim *et al.*, « Comparaison des caractéristiques pathologiques, cliniques et pronostiques du cancer du sein dans le centre du Soudan et dans le nord de l'Italie : incidences sur le cancer du sein en Afrique », présenté à la revue *Histopathology* en 2007, publié en mars 2008, 52:445; 3) Bishehsari, F., *et al.*, « Mutations K-ras dans les cancers colorectaux en République islamique d'Iran et en Italie : influence du degré d'instabilité des microsatellites et du pays d'origine », *Ann Oncol*, 2006, 17(Suppl7):91-6; 4) Mahdavinia, M., *et al.*, « Mutations P53 dans le cancer colorectal dans le nord de la République islamique d'Iran : relation avec le site de la tumeur, l'instabilité des microsatellites et les mutations K-ras », présenté à la

revue *J Cell Physiol* en 2007, publié en 2008, 216:543-50; 5) Niu, Q., *et al.*, « Relation entre l'expression du gène Bcl et la déficience de l'apprentissage et de la mémoire chez les rats régulièrement exposés à l'aluminium », *Neurotox Res*, octobre 2007, 12:163; 6) Niu PY *et al.*, « Effets de l'aluminium sur les mitochondries neuronales de rat *in vitro*, *Int J Immunopathol Pharmacol*, octobre 2005, 18:683; 7) Carmignani, M., *et al.*, « Effets clastogènes mais non apoptotiques des concentrations de plomb inorganique sur les cellules endothéliales des artères humaines, inhibant leur production de monoxyde d'azote », *Int J Immunopathol Pharmacol*, mai 2004, 17(Suppl2):37; 8) Niu, Q., *et al.*, « Fonctions neurocomportementales, prolactine sérique et activité rénine plasmatique chez les travailleurs exposés au manganèse », *Int J Immunopathol Pharmacol*, mai 2004, 17(Suppl2):17.

En 2007, le Ce.S.I. a mobilisé environ 27 000 euros auprès de compagnies manufacturières (notamment « Miss Sixty », une compagnie spécialisée dans la confection de vêtements de mode pour jeunes filles) pour permettre à un autre jeune chercheur africain, le docteur Samia Othman Massad Taib Ala-sma de l'Université de Gadarif (Soudan), de faire un stage de recherche au Centre sur la génétique des cancers dans le centre du Soudan.

Deux congrès ont été organisés en collaboration avec des partenaires africains durant la période 2004-2007, dans les domaines du cancer, du vieillissement et des effets de l'environnement sur la santé : 1) Wad Medani (Soudan), 12 et 13 juin 2004; 2) Civitella del Tronto (Italie), octobre 2005 et 2006. Les réunions préparatoires d'un congrès international (Environnement, maladies d'origine immunologique et cancer : enseignements acquis dans les pays en développement et les pays développés) devant se tenir à Khartoum en 2008, et d'un atelier (Centres de consultation sur le cancer au Soudan : difficultés posées par la mise de l'Institut soudanais de médecine nucléaire et d'oncologie aux normes internationales) devant se tenir à Wad Medani en 2008, ont eu lieu à Khartoum en novembre 2007.

Deuxième partie

Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

Durant la période considérée, l'organisation n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ni aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies parce qu'elle a consacré l'essentiel de ses efforts et de ses ressources aux activités menées en Afrique et en Asie à l'appui du partenariat mis en place avec des universités et des centres de recherche en Afrique subsaharienne, notamment au Soudan, en Éthiopie, en Gambie et au Nigéria, ainsi qu'avec l'Université de Téhéran en Asie. Les fonds ont servi à financer les déplacements des chercheurs du Ce.S.I. et des stages de recherche de jeunes scientifiques africains et asiatiques au Centre.

Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 7 – Préserver l'environnement : cible – eau et assainissement. En collaboration avec le Club alpin italien (CAI), nous nous employons depuis 2006 à assurer l'approvisionnement en eau potable de deux hôpitaux, d'une école et de deux orphelinats à Usokamy et Tosamaganga dans la région d'Iringa en République-Unie

de Tanzanie, grâce à un financement fourni par le Centre, le CAI et les administrations de la région des Abruzes et de la province de Chieti (Italie). Un puits a été creusé près de l'hôpital d'Usokami et une conduite d'adduction d'eau a été construite près de Tosamaganga. En 2007, le Ce.S.I. a reçu un don de 80 000 euros de la compagnie « Miss Sixty » pour l'achat et l'installation d'un système de purification de l'eau qui desservira ces structures. Les travaux devraient s'achever à la fin de 2008. Le Ce.S.I. et « Miss Sixty » se sont engagés envers les administrateurs des hôpitaux, de l'école et des orphelinats à assurer l'entretien de ce système.

Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Les efforts ont été axés sur le transfert de connaissances et de technologies aux partenaires africains et asiatiques, notamment dans le domaine de la recherche sur le cancer, étant donné que l'on enregistrera au cours de la prochaine décennie, compte tenu des tendances démographiques et de l'évolution des maladies, une forte concentration des décès dus au cancer dans les pays en développement, surtout en Afrique, où il existe une grave pénurie de personnel qualifié et d'infrastructures. Les technologies appliquées (en particulier la biologie moléculaire et la génomique) et les capacités de gestion seront cependant utiles pour mener des recherches dans d'autres domaines de la santé comme les maladies infectieuses. Cela signifie que nos partenaires pourront renforcer nos propres capacités de recherche dans plusieurs domaines touchant la santé. Parallèlement, la science et la technologie sont indispensables à la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement car, sans elles, il est inconcevable de progresser sur le front de la santé et de l'environnement.

2. Amnesty International (Statut consultatif spécial accordé en 1964)

Première partie Introduction

Amnesty International est une organisation mondiale de 2,2 millions de personnes qui militent dans plus de 150 pays et territoires pour le respect et la protection des droits de l'homme reconnus sur le plan international. Ses membres et sympathisants, de toutes tendances politiques et croyances religieuses, exercent une influence sur les gouvernements, les organes politiques, les entreprises et les organisations intergouvernementales. Amnesty International est une organisation indépendante des gouvernements, des idéologies politiques, des intérêts économiques et des confessions religieuses. Elle n'est favorable ou hostile à aucun gouvernement ou régime politique, et ne souscrit pas nécessairement à l'opinion des victimes dont elle cherche à protéger les droits. Amnesty International a la vision d'un monde où toute personne jouirait de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres normes internationales relatives à ces droits. Elle mène de front recherche et action pour prévenir et faire cesser les atteintes graves à tous les droits de l'homme – civils, politiques, sociaux, culturels et économiques. Lors de la réunion de son conseil international en 2007, Amnesty International a amendé l'article premier de ses statuts de façon à pouvoir lutter contre les atteintes graves à tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres normes internationales relatives à ces droits, tels qu'énoncés dans la philosophie et la mission décrites ci-dessus.

Les militants d'Amnesty International mobilisent l'opinion publique par le biais d'analyses objectives et bien documentées, de l'action collective et de campagnes d'action directe. L'organisation est financée par les cotisations de ses membres. Elle ne sollicite ni n'accepte de fonds des gouvernements lorsqu'elle enquête sur les violations des droits de l'homme et fait campagne contre elles. Le budget international pour l'exercice avril 2007-mars 2008 s'élevait à 34 millions de livres.

Deuxième partie

Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

Amnesty International est représentée auprès de l'Organisation des Nations Unies par ses bureaux de New York et de Genève. Elle a chaque année participé activement aux réunions des organes des Nations Unies, dont le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et ses commissions, le Conseil économique et social, l'ancienne Commission des droits de l'homme, le Conseil des droits de l'homme et la Commission de la condition de la femme. Elle a aussi participé régulièrement aux travaux effectués au titre des procédures spéciales de la Commission des droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme, ainsi que des organes chargés de surveiller l'application des traités relatifs au respect des droits de l'homme. Elle a collaboré avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Elle a fait campagne pour la ratification du Statut de Rome et de ses lois d'application, l'adoption et la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et l'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et a œuvré pour l'élaboration d'un protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et d'un traité sur le commerce des armes. Amnesty International a entretenu des contacts réguliers avec le Secrétariat de l'ONU à Genève et à New York. On trouvera ci-après un aperçu de ses activités.

Conseil de sécurité : Dans le cadre de ses travaux de recherche et de ses activités de mobilisation coordonnées entre son bureau qui la représente auprès de l'ONU à New York et ses bureaux dans d'autres grandes villes, Amnesty International a continué de militer en faveur de l'intégration de fermes dispositions concernant les droits de l'homme dans les décisions du Conseil de sécurité, notamment lorsque des missions de paix des Nations Unies sont créées ou font l'objet d'un examen. Durant la période considérée, Amnesty International a centré ses activités de mobilisation sur les difficultés dans des pays tels que le Burundi, la Côte d'Ivoire, Haïti, l'Iraq, Israël et le territoire palestinien occupé, le Liban, le Libéria, le Myanmar, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Timor-Leste et le Zimbabwe. Son intervention pendant la crise au Darfour (Soudan), par exemple, a contribué à la décision prise par le Conseil de sécurité, le 31 mars 2005, de déférer la situation au Procureur de la Cour pénale internationale.

Amnesty International a participé à des débats publics et autres débats au Siège de l'ONU à New York et a activement pris part à diverses réunions organisées par le Conseil de sécurité avec des organisations non gouvernementales selon la formule Arria. S'agissant des questions thématiques à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, Amnesty International a axé ses activités de promotion sur les questions concernant l'obligation de répondre des crimes internationaux; l'état de droit; la protection des civils dans les conflits armés; et la démarche du Conseil en matière

de lutte antiterroriste, notamment les travaux du Comité contre le terrorisme. L'organisation a également exhorté les États Membres à s'opposer aux efforts faits pour reconduire la résolution 1487 (2003) du Conseil de sécurité, ce qui aurait permis au personnel de maintien de la paix d'échapper à la juridiction de la Cour pénale internationale, et a contribué à l'annulation de la résolution l'année suivante. Amnesty International a recommandé au Conseil de sécurité de veiller à ce que les stratégies de fin de mandat du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal pénal international pour le Rwanda soient menées à bien.

En tant que membre fondateur du Groupe de travail des organisations non gouvernementales sur les femmes, la paix et la sécurité, Amnesty International n'a pas cessé de promouvoir l'application intégrale de la résolution 1325 du Conseil de sécurité depuis son adoption en 2000, en collaboration étroite avec les membres du Conseil de sécurité, l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité et le Groupe des Amis de la résolution 1325. Le Conseil de sécurité reçoit à présent de meilleures informations et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont de plus en plus attentives aux besoins particuliers de protection des femmes dans les situations de conflit armé.

Assemblée générale : Amnesty International fait activement campagne contre la peine de mort dans le monde. L'organisation a fait une contribution importante au débat de la Troisième Commission de l'Assemblée générale sur la question, à sa soixante-deuxième session, qui a conduit à l'adoption par l'Assemblée, en décembre 2007, de la résolution 62/149 préconisant un moratoire sur l'application de la peine de mort. Parallèlement à l'action menée par Amnesty International à New York en faveur de la résolution, ses membres ont fait campagne dans les capitales du monde entier. Amnesty International a également organisé une réunion à l'ONU au cours de laquelle des personnes ayant échappé à la peine de mort ont pu apporter leurs témoignages et faire des observations détaillées sur les questions juridiques et autres soulevées durant le débat de la Troisième Commission.

En 2005, Amnesty International a participé à l'étude du Secrétaire général sur la violence à l'égard des femmes, présenté des recommandations pour le compte rendu de l'étude présentée à l'Assemblée générale en 2006 et fait campagne auprès des États Membres pour qu'ils soutiennent activement les conclusions et recommandations de l'étude. L'Assemblée générale a résolument souscrit à l'étude et adopté la résolution 61/143 invitant les organes compétents de l'Organisation des Nations Unies à examiner la question avant 2008 et à fixer des priorités pour s'attaquer à ce problème. Amnesty International a ensuite continué d'exhorter les organismes des Nations Unies à prendre des mesures supplémentaires pour éliminer la violence à l'égard des femmes, notamment en créant une entité renforcée et regroupée à l'ONU qui s'occuperait spécifiquement des questions touchant les femmes.

En décembre 2006, Amnesty International et ses partenaires dans la campagne pour la maîtrise des armements, Oxfam et le Réseau d'action international contre les armes légères (RAIAL), ont réussi à convaincre une majorité écrasante d'États Membres (153) de voter en faveur de la résolution 61/89 de l'Assemblée générale, qui a fait date en demandant d'œuvrer à l'élaboration d'un traité international sur le commerce des armes couvrant les transferts internationaux d'armes classiques. Amnesty International a effectué une analyse des vues exprimées qui a été publiée dans le rapport intitulé « A Global Arms Trade Treaty: What States Want » (Un traité

international sur le commerce des armes : ce que veulent les États) (POL34/004/2007).

Depuis l'adoption par consensus par l'Assemblée générale, dans sa résolution 61/177, de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, Amnesty International a fait campagne pour sa signature et sa ratification.

Conseil des droits de l'homme : En 2005, Amnesty International a activement soutenu la proposition du Secrétaire général de remplacer la Commission des droits de l'homme par un Conseil des droits de l'homme qui serait une instance permanente ayant plus de poids. L'organisation a assisté et participé aux négociations intenses menées sous la direction du Président de l'Assemblée générale et présenté un important rapport externe intitulé « De la Commission des droits de l'homme au Conseil des droits de l'homme : le défi d'une transformation ». Amnesty International a fait valoir qu'il faudrait accorder l'attention voulue aux droits de l'homme dans tous les pays, que l'Assemblée générale devrait tenir des sessions plus fréquentes afin de pouvoir mieux faire face aux violations des droits de l'homme et prendre des mesures préventives, et que ses membres devraient s'engager davantage en faveur des droits de l'homme. Durant les négociations, du début de 2005 jusqu'à l'adoption de la résolution 60/251 par l'Assemblée générale le 15 mars 2006, Amnesty International a régulièrement publié des communiqués de presse et appelé les États Membres à l'action, en s'adressant directement à une centaine de gouvernements.

Dans la résolution 60/251, l'Assemblée générale a substitué le Conseil des droits de l'homme à la Commission des droits de l'homme, décidant que la participation et la consultation des organisations non gouvernementales seraient fondées sur la résolution 1996/31 du Conseil économique et social et les pratiques de la Commission des droits de l'homme. Après la création du Conseil des droits de l'homme, Amnesty International a activement participé aux négociations visant à achever la transformation de la Commission des droits de l'homme en un Conseil des droits de l'homme pleinement opérationnel. L'organisation a activement collaboré aux élections des membres de ce conseil, à l'examen, l'amélioration et la rationalisation du système de procédures spéciales et à la mise en place du mécanisme d'examen périodique universel de la situation des droits de l'homme dans tous les États Membres de l'ONU.

Amnesty International a été l'un des chefs de file des organisations non gouvernementales basées à Genève qui ont participé à l'examen des procédures spéciales, exposant leur position commune dans un document intitulé « Conditions essentielles à la réussite de la révision des procédures spéciales ». L'organisation a fait de nombreux exposés durant les consultations du Groupe de travail chargé de l'examen des procédures spéciales et a participé à l'examen, la rationalisation et l'amélioration de nombreux mandats relatifs aux procédures spéciales par le Conseil des droits de l'homme. Elle a activement participé aux délibérations de la première réunion du Conseil en juin 2006 et à toutes ses sessions ordinaires et extraordinaires ultérieures.

Organisation mondiale de la Santé : Durant la période considérée, Amnesty International a participé aux travaux du groupe d'ONUSIDA chargé des droits de l'homme et envoyé régulièrement ses bulletins bimensuels au personnel de l'OMS.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : Amnesty International a participé à diverses réunions du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), notamment au Dialogue du Haut-Commissaire aux consultations annuelles tripartites sur la question de la réinstallation, aux consultations conjointes avec le Comité exécutif (EXCOM) et les organisations non gouvernementales et avec l'EXCOM proprement dit, et a contribué aux conclusions de ce dernier. L'organisation a collaboré étroitement aux efforts déployés par le HCR pour les réfugiés arrivant d'Iraq, notamment les Palestiniens vivant actuellement dans des camps de la région. Amnesty International est déterminée à promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous sans distinction, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

3. Asociación Internacional de Presupuesto Publico (Statut consultatif spécial accordé en 1984)

Première partie Introduction

i. Buts et objectifs de l'organisation et principales activités

Fondée en 1972 à Caracas (République bolivarienne du Venezuela), l'ASIP (Association internationale du budget public) est une organisation multinationale à but non lucratif qui a pour mission d'aider ses pays membres à simplifier les méthodes utilisées pour l'élaboration des budgets, la formulation des politiques publiques et l'administration financière au niveau des municipalités, des provinces et du pays.

ii. Changements qui ont eu des incidences importantes sur la philosophie et les fonctions de l'organisation

L'ASIP a élargi sa composition durant cette période quadriennale avec l'adhésion de la France, de la République dominicaine et du Pérou dans le cadre d'accords de partenariats, ce qui lui a permis de diversifier ses sources de financement. La signature de ces instruments juridiques apporte une stabilité et une continuité accrues aux activités de l'ASIP, compte tenu des nombreux changements intervenus dans la direction des finances publiques des pays membres. Depuis l'adhésion de la France, le français est utilisé pour toutes les activités et publications de l'ASIP en plus de l'espagnol et de l'anglais, ce qui élargit les horizons de l'organisation tout en offrant une perspective plus large des difficultés à surmonter et en enrichissant l'une de ses fonctions, qui est de contribuer à l'action menée par l'ONU pour promouvoir la coopération internationale dans la recherche de solutions aux problèmes internationaux d'ordre économique. L'ASIP intervient aujourd'hui dans plusieurs pays d'Amérique et d'Europe et ses publications sur les questions budgétaires sont diffusées dans pratiquement tous les pays d'Amérique, d'Afrique et d'Europe ainsi que dans certaines régions d'Asie et d'Océanie. En plus de compter parmi ses membres l'Espagne, la France et la quasi-totalité des pays d'Amérique latine, l'ASIP entretient également des relations avec des organisations de différents pays, notamment l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Inde, Israël, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suède.

Deuxième partie

Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

i. Participation aux travaux du Conseil économique et social

Durant la période quadriennale, l'ASIP a élaboré des programmes communs avec l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ILPES) et l'organisme central de formation de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) créée par le Conseil économique et social des Nations Unies en février 1948. L'ASIP participe depuis de nombreuses années aux séminaires régionaux sur la politique budgétaire organisés chaque année par l'ILPES. Ces activités ont été menées avec le soutien de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Banque interaméricaine de développement. En collaboration avec l'ILPES, l'ASIP a également organisé les troisième, quatrième et cinquième éditions du cours international sur les évaluations fiscales qui se sont tenues à Buenos Aires du 26 au 30 septembre 2005, du 25 au 29 septembre 2006 et du 24 au 28 septembre 2007 respectivement. La CEPAL a été invitée à participer aux séminaires internationaux organisés par l'ASIP, qui réunissent plus de 1 000 techniciens et spécialistes locaux et étrangers ainsi que des représentants de tous les pays d'Amérique latine et d'autres pays : XXXI^e séminaire international sur le budget public, 14 au 18 juin 2004, Costa Rica, et XXIV^e séminaire international sur le budget public, 22 au 27 avril 2007, Panama. Ces séminaires ont été organisés par l'ASIP et le directeur régional de la CEPAL pour la gestion publique et la réglementation y a participé en tant que représentant de la Commission.

ii. Initiatives de l'ASIP liées aux objectifs du Millénaire pour le développement

Séminaire sur le thème « Modernisation de l'État : dépenses sociales », Manos (Brésil), 26 au 30 juin 2006. Ce séminaire, auquel ont participé des représentants de différents pays d'Amérique latine, a été organisé par l'ASIP et InWent, une organisation internationale de formation et de développement basée en République fédérale d'Allemagne, afin de structurer et utiliser au mieux les dépenses sociales pour lutter contre l'extrême pauvreté et la faim. L'ASIP a signé un accord de coopération avec Eurosocial, un consortium d'organismes publics anglais, français, espagnols et allemands visant à promouvoir la cohésion sociale en Amérique latine dans le domaine de la santé et des autres objectifs du Millénaire pour le développement tels que la lutte contre la pauvreté et l'éducation. L'ASIP a participé et fait des exposés à toutes les réunions tenues à ce jour, en tant qu'organisation spécialisée dans les questions budgétaires.

iii. Autres conférences, réunions et manifestations

Afin de former des spécialistes et techniciens des pays membres, conformément à l'objectif de l'ONU de promouvoir la coopération internationale dans la recherche de solutions aux problèmes internationaux d'ordre économique, les activités suivantes ont été menées :

Accords : L'accord visant à poursuivre les activités conjointement menées avec le Centre d'études et de formation du secrétariat aux finances de l'Argentine pour former des techniciens de différents pays a été prorogé. Dans le même esprit, un accord-cadre de coopération technique a été signé avec l'Université nationale

d'ingénierie du Pérou, ainsi qu'un nouvel accord quadriennal avec le Département d'économie et de politique économique d'InWent en Allemagne.

Page Web : En 2006, l'ASIP a créé une nouvelle page Web contenant des informations utiles sur les questions budgétaires et de finances publiques, publiées dans trois langues officielles de l'ONU. Cette page est consultée chaque mois par plus de 5 000 techniciens et spécialistes du monde entier.

4. Commission des Églises pour les affaires internationales du Conseil œcuménique des Églises (Statut consultatif général accordé en 2000)

Première partie Introduction

La Commission des Églises pour les affaires internationales (CEAI) fournit des conseils au Conseil œcuménique des Églises, qui rassemble 349 Églises dans plus de 110 pays, représentant plus de 560 millions de chrétiens. Son objectif est d'informer les Églises sur les questions d'intérêt mondial et de les aider à promouvoir la paix, la justice et la liberté : développement du droit international et d'institutions internationales efficaces; respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté religieuse; efforts de désarmement; et promotion de la justice économique et sociale, du droit à l'autodétermination et des initiatives sociales, culturelles, éducatives et humanitaires.

Deuxième partie Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

Au cours des quatre dernières années, la CEAI a participé aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ainsi qu'aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies, en assistant aux réunions, en proposant d'inscrire certaines questions à l'ordre du jour, en faisant des déclarations orales ou écrites et en organisant des réunions et activités parallèles d'organisations non gouvernementales. Compte tenu de l'espace disponible, quelques exemples seulement de la contribution de la CEAI aux activités de l'ONU sont présentés ci-après :

Au Siège de l'ONU à New York : i) session extraordinaire de l'Assemblée générale de 2006 consacrée au VIH/sida : a organisé une réunion parallèle sur le thème « Stigmatisation, choix et changement » (2 juin 2006); ii) Session 2004 du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien : a organisé une réunion sur l'intervention internationale non violente en Palestine et en Israël, sur le thème « Les églises et la société civile veulent une paix juste » (21 septembre 2004); iii) Conférence d'examen de 2006 sur le commerce illicite des armes légères : a coparrainé une réunion parallèle sur le thème « Le commerce qui tue : perspective spirituelle » (27 juin 2006); iv) quarante-cinquième session de la Commission du

développement social : a coparrainé le Forum de la société civile (6 février 2007); v) cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme : a coparrainé les débats ci-après : « Textes religieux et autonomisation des femmes et des filles » (27 février 2007) et « Justice transitionnelle pour les filles : le rôle de la Cour pénale internationale, des Nations Unies et de la société civile (2 mars 2007); vi) treizième session de la Commission du développement durable : a coparrainé la réunion parallèle organisée sur le thème « De l'eau pour tous : principes éthiques et pratiques (19 avril 2005); vii) troisième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones : a coparrainé le Forum de la société civile et l'atelier d'orientation précédant la session (8-9 mai 2004).

À Genève : i) a coparrainé la réunion préparatoire des organisations non gouvernementales pour la deuxième session du Conseil des droits de l'homme (17 septembre 2006); ii) a organisé le séminaire « Le désarmement au service du développement » durant la deuxième session de la Conférence du désarmement (16 juin 2006); iii) en marge des consultations annuelles des organisations non gouvernementales préparatoires à la cinquante-cinquième session du Comité exécutif du HCR, a coparrainé les débats ci-après : VIH/sida : conflit et personnes déplacées; Détention : tirer la question au clair – forger des alliances; Prise en compte systématique des inégalités fondées sur le sexe et l'âge : l'expérience de la Jordanie et de la République arabe syrienne; et Situations de réfugiés prolongées: recherche de solutions tenant compte des droits des réfugiés et des droits de l'homme (débats tous tenus le 29 septembre 2004 à Genève); iv) durant la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme, a organisé une réunion sur les droits économiques, sociaux et culturels des Papous (1^{er} avril 2005); v) en marge de la soixantième Assemblée mondiale de la santé, a organisé une réunion sur le thème « De la théorie à la pratique : la société civile réexamine les soins de santé primaires dans une optique antisexiste et multiculturelle » (17 mai 2007), et coparrainé une réunion sur le thème « Santé sociale et spiritualité : incidences sur les soins de médecine générale » (16 mai 2007); vi) en marge de la douzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, a coparrainé une réunion sur le thème « Climat et justice » (7 novembre 2006, Nairobi, Kenya).

ii. Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies, sur le terrain et au siège

Au Siège de l'ONU à New York : i) Le Secrétaire général de la CEAI a rencontré le Secrétaire général des Nations Unies pour encourager la transparence et la responsabilisation, offrir des compétences essentielles et réaffirmer leur volonté mutuelle de renforcer la participation des organisations de la société civile et des communautés religieuses aux activités de l'ONU (29 octobre 2007); ii) en partenariat avec l'Alliance œcuménique, la CEAI a collaboré avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida pour inclure des représentants de groupes religieux dans l'Équipe spéciale de la société civile durant la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 2006 consacrée au VIH/sida (31 mai au 2 juin 2006); la CEAI a coparrainé un service religieux œcuménique à l'église Saint-Barthélemy (30 mai 2006), auquel a participé le Président de l'Assemblée générale et au cours duquel il a été donné lecture d'un message du Secrétaire général; iii) la CEAI a participé aux efforts déployés contre la prolifération des armes nucléaires dans le cadre de la Conférence du désarmement de

la Première Commission (31 octobre 2006) et de la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (11 avril 2005); iv) Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères (New York, États-Unis d'Amérique, 11 au 15 juillet 2005); et la CEAI a participé aux dialogues des troisième à huitième sessions des comités spéciaux pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées (24 mai au 4 juin 2004, 23 août au 3 septembre 2004, 24 janvier au 4 février 2005, 1^{er} au 12 août 2005, 14 au 25 août 2006) et aux dixième, onzième et douzième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (Buenos Aires, Argentine, 6 au 17 décembre 2004; Montréal, Canada, 28 novembre au 9 décembre 2005; Nairobi, Kenya, 6 au 17 novembre 2006; Bali, Indonésie, 3 au 14 décembre 2007); v) la CEAI a été invitée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien à faire une déclaration lors de la célébration solennelle de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (29 novembre 2007).

À Genève : i) Les représentants de la CEAI ont suivi de près les négociations relatives à la formation du Conseil des droits de l'homme et fait des recommandations pour asseoir le respect des droits de l'homme (19 au 30 juin 2006); ii) la CEAI a contribué aux efforts de non-prolifération des armes nucléaires dans le cadre des conférences de désarmement (26 juillet au 10 septembre 2004); iii) la CEAI a participé aux débats avec les programmes, fonds et organismes des Nations Unies, notamment la Conférence sur le commerce et le développement (23 février 2004), le HCR (26 et 27 septembre 2007) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (29 novembre au 1^{er} décembre 2004); iv) durant la période 2006-2007, la CEAI a participé à la Conférence internationale de la société civile à l'appui de la paix israélo-palestinienne (7 et 8 septembre 2006; Bruxelles, 30 et 31 août 2007).

Dans le cadre de la participation active de la CEAI aux activités menées par l'ONU en collaboration avec les organisations non gouvernementales, des représentants de la Commission ont assuré la présidence des groupes de travail et comités ci-après ou y ont siégé : le Groupe de travail œcuménique (l'un des principaux groupes de travail des organisations non gouvernementales religieuses), le Groupe de travail sur l'Asie, le Forum tripartite et le Comité des organisations non gouvernementales sur le financement.

iii. Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international

Activités à l'appui des priorités mondiales

1. Le Conseil œcuménique des Églises a lancé en 2001 la Décennie « Vaincre la violence (2001-2010) : les Églises en quête de réconciliation et de paix », un mouvement mondial qui vise à renforcer les efforts et les réseaux existants en vue de vaincre la violence et à en susciter de nouveaux, en créant des liens avec les buts, les programmes et les initiatives poursuivis dans ce domaine dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde (2001-2010).

2. Chaque année durant la période 2004-2007, le 21 septembre, à l'occasion de la Journée internationale de la paix, la CEAI et ses membres ont organisé des vigiles de prière et des manifestations pour la paix à travers le monde et à l'ONU (New York et Genève).

3. La CEAI et ses membres célèbrent chaque année la Journée mondiale de la lutte contre le sida. Par exemple, la Commission a collaboré avec l'Organisation mondiale de la santé et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida pour organiser une cérémonie commémorative internationale le 1^{er} décembre 2006 à Genève.

5. Foundation for the Support of the United Nations (Statut consultatif général accordé en 1996)

I. Introduction

La FSUN a été créée en novembre 1988. Dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, cette organisation internationale s'emploie à promouvoir les échanges mondiaux en faveur de la paix et la prospérité pour tous.

II. Contribution aux activités de l'ONU

i. Participation aux travaux du Conseil économique et social

5 au 7 septembre 2007 : Les représentants de la FSUN auprès des Nations Unies ont participé à la soixantième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales au Siège de l'ONU à New York, qui avait pour thème « Les changements climatiques : en quoi nous sommes tous concernés ». Les représentants ont rencontré leurs homologues d'autres organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et collaboré avec eux à l'objectif commun de renforcer les campagnes de sensibilisation aux changements climatiques et au réchauffement de la planète. Les représentants de la Fondation ont participé aux différents débats de la conférence, à l'issue de laquelle la Fondation a lancé le projet « Kid Seeds », un projet « planète verte » axé sur la protection de l'environnement dans le contexte des changements climatiques. Dans le cadre de ce projet, un système modèle a été mis en place à Phillipsburg dans le New Jersey (États-Unis), et reproduit ensuite dans des opérations pilotes simultanées dans d'autres régions des États-Unis, aux Philippines et au Japon. Le projet visait à encourager la participation des enfants âgés de 7 à 12 ans.

6 au 8 septembre 2006 : La Fondation a participé à la cinquante-neuvième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales au Siège de l'ONU à New York, qui avait pour thème « Forger des partenariats efficaces au service de la sécurité humaine et du développement durable : une tâche inachevée ».

ii. Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies, sur le terrain et au siège

2004 à ce jour : La FSUN participe activement à l'exécution et au suivi du projet de formation informatique à distance, principal volet du projet TIVET (formation technique, industrielle, professionnelle et à l'entrepreneuriat) de l'UNESCO. Lancé en 2003 au siège de la FSUN aux Philippines, ce projet permet aux jeunes non scolarisés de suivre des cours d'informatique gratuits en leur accordant des bourses. Il se distingue par le fait que les candidats sélectionnés viennent de régions rurales

où il n'existe pratiquement aucun ordinateur. Ils s'initient à l'informatique dans un centre géré par des volontaires et des partenaires de la Fondation. À la fin de leur stage, ils doivent créer leur propre site Web pour différents programmes intéressant les Nations Unies, ce qui leur permet par la même occasion de découvrir le rôle important que joue l'ONU dans différents domaines à travers le monde.

iii. Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

17 octobre 2007 : Les représentants de la FSUN ont mené la campagne de sensibilisation « Stand up Western New Jersey and Lehigh Valley » à Phillipsburg, dans le New Jersey, à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement. La FSUN a collaboré avec la Fondation pour les Nations Unies à Washington pour préparer la documentation et les cadeaux publicitaires distribués pendant la campagne. Plus de 700 personnes ont participé à la campagne et manifesté leur soutien en se levant pour entendre la lecture de la déclaration d'engagement donnée par les représentants de la FSUN.

Décembre 2004-2007 : Les administrateurs et membres de la FSUN ont organisé le programme « Christmas in Ermita Feed-A-Child » à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le cadre de cette manifestation qui a lieu chaque année à Manille (Philippines), la FSUN distribue des vivres et des rations alimentaires à plus de 500 enfants des rues. D'autres activités de sensibilisation aux objectifs du Millénaire ont été menées, telles que la distribution de brochures, affiches, dépliants, signets et bracelets blancs symboliques aux étudiants et éducateurs à la bibliothèque de Phillipsburg dans le New Jersey. Cette campagne est organisée chaque année depuis 2006.

6. Fraternité Notre-Dame (Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Première partie Introduction

i. Buts et objectifs de Fraternité Notre-Dame et principales activités

Fraternité Notre-Dame est une œuvre de bienfaisance catholique traditionnelle qui aide tous ceux dans le besoin, sans distinction de race, de classe, de sexe ou de croyance. Elle a des activités aux États-Unis (Chicago, New York et San Francisco) et dans d'autres pays comme le Niger, la Mongolie, la Martinique et la France (écoles, orphelinats, centres de santé, services de soupe populaire, assistance aux malades du sida et aux personnes âgées, visites aux détenus, etc.). Cette organisation non gouvernementale est associée au Département de l'information de l'ONU depuis 1994 et jouit du statut consultatif auprès du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) depuis 2002. Elle est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CONGO) depuis 1997 et siège au Comité des organisations non gouvernementales pour la liberté de religion ou de croyance. Les membres de Fraternité Notre-Dame s'efforcent d'être des instruments de paix et d'unité, conformément à la mission définie par leur fondateur et Supérieur général. Fraternité Notre-Dame apporte des secours aux pays touchés par des catastrophes et est intervenue en Roumanie (1992), au Rwanda

(1994), au Kosovo (1998), en El Salvador (2001) et en Haïti (1993-2006). Son fondateur et Supérieur général, le révérendissime évêque Jean-Marie, a fondé l'organisation en 1971. Son action est fort appréciée dans les communautés diplomatique et humanitaire et l'ONU a rendu hommage à de nombreuses reprises à ses efforts pour venir en aide aux personnes touchées par des catastrophes. À deux reprises, il s'est vu décerner un prix par le maire de New York, Rudolph Giuliani, pour ses efforts remarquables dans cette ville. Le maire de Chicago, Richard Daley, a également rendu hommage à son travail inlassable en lui dédiant une plaque de rue. Ses interventions à l'ONU, aux réunions de l'UNICEF et du Haut-Commissariat pour les réfugiés, ont enrichi les débats. Il est membre du Rotary Club, qui lui a décerné la médaille Paul Harris en 1998. En mai 2007, le Congrès de l'égalité raciale (CORE) lui a remis la médaille de l'harmonie Martin Luther King Jr.

ii. Changements importants survenus

La mission de l'organisation n'a pas changé depuis le dernier rapport, mais ses activités se sont considérablement élargies avec la création d'importants programmes (voir ci-après). En outre, Fraternité Notre-Dame a ouvert en 2005 une œuvre de charité à San Francisco pour les sans-abri.

Deuxième partie

Contribution de Fraternité Notre-Dame aux activités de l'ONU

Fraternité Notre-Dame est fière d'être une organisation non gouvernementale associée à l'Organisation des Nations Unies et prend son rôle au sérieux. Dans ses différentes missions, elle représente l'Organisation et l'action positive qu'elle mène dans le monde entier.

i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et aux grandes conférences et réunions des Nations Unies

Conférences au Siège de l'ONU à New York : Les membres de Fraternité Notre-Dame ont participé à la plupart des réunions tenues au Siège de l'ONU. Par exemple : Journée internationale de la paix (21 septembre 2006); Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (19 octobre 2006); « Préparation de la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme » (15 février 2007); manifestation organisée par le Conseil économique et social sur le thème « Éliminer la pauvreté et la faim » (2 avril 2007); conférences annuelles du Département de l'information : cinquante-neuvième conférence annuelle pour les organisations non gouvernementales, 6 au 8 septembre 2006, sur le thème « Forger des partenariats efficaces au service de la sécurité humaine et du développement durable : une tâche inachevée ». Fraternité Notre-Dame a participé aux réunions du Comité des ONG auprès de l'UNICEF, de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CONGO) et d'autres comités d'ONG tels que le Comité pour la liberté de religion ou de croyance, ce qui lui a permis d'apprécier l'intérêt de ces réunions.

Autres conférences à l'Office des Nations Unies à Genève (Suisse) et dans d'autres pays : i) 15 mars au 23 avril 2004 : soixantième session de la Commission des droits de l'homme, Genève. Déclaration orale et écrite sur les droits civils et politiques;

ii) 26 juillet au 13 août 2004 : cinquante-sixième session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, Genève. Déclaration orale et écrite sur le point 6 : « Droits de l'homme »; iii) 19 au 21 septembre 2005 : séminaire régional d'experts pour l'Asie et l'Asie du Sud-Est, Bangkok (Thaïlande). Déclaration orale et écrite sur le rôle de l'éducation dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée; iv) 9 au 12 mai 2005 : vingt-troisième session ministérielle de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) à l'hôtel Elba Chain Palace, Damas (République arabe syrienne); v) 11 au 15 juin 2007, Genève : cinquième session du Conseil des droits de l'homme. Déclaration orale et écrite sur la discrimination; vi) 11 au 18 juin 2007, Genève : cinquième session du Conseil des droits de l'homme. Déclaration orale et écrite sur l'extrême pauvreté; vii) 10 au 28 septembre 2007, Genève : sixième session du Conseil des droits de l'homme. Déclaration orale et écrite sur le point 9 « Discrimination »; viii) 3 au 28 mars 2008, Genève : septième session du Conseil des droits de l'homme.

ii. **Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain**

i) *Niamey (Niger)*, 2004 : contribution au bulletin annuel de l'UNICEF sur la santé et la nutrition; 2006 : participation à la cérémonie de l'UNICEF pour les « enfants exclus et invisibles »; ii) *Oulan-Bator (Mongolie)* : participation au Forum organisé par l'UNICEF en octobre 2007 à l'occasion du dix-huitième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, pour faire face en particulier aux besoins de l'orphelinat de Fraternité Notre-Dame à Oulan-Bator; iii) *Haiti* : collaboration avec le Programme alimentaire mondial à un programme de nutrition pour les femmes enceintes et les enfants souffrant de malnutrition. Plusieurs centaines de personnes ont reçu des vivres dans le cadre de ce programme. L'UNICEF a fourni du matériel et des médicaments pour le dispensaire de Fraternité Notre-Dame.

iii. **Activités liées aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim : i) *États-Unis d'Amérique* : Chicago : en 2007, Fraternité Notre-Dame a distribué des vivres à 132 900 personnes par le biais de ses services de soupe populaire et autres programmes de distribution de vivres. Quelque 120 200 repas ont été servis. Ces chiffres sont du même ordre de grandeur que ceux des années précédentes; ii) *New York* : en 2007, l'organisation a distribué des vivres à environ 153 200 personnes, comme les années précédentes; iii) *San Francisco* : depuis 2005, des repas sont servis à environ 6 000 sans-abri chaque année; iv) *Niamey (Niger) et Afrique* : Durant la période considérée, distribution mensuelle de vivres à 110 familles de Koara Tanguï, une colonie de lépreux. Distribution de vivres aux populations affamées d'autres villages de brousse. À Niamey, la mission de Fraternité Notre-Dame a distribué des vivres aux orphelins et aux familles indigentes; v) *Oulan-Bator (Mongolie)* : Soupes populaires/services de repas à domicile : entre 2004 et 2007, plus de 89 500 repas chauds ont été servis aux enfants et adultes sans abri. Distribution hebdomadaire de repas chauds, de fournitures et de vêtements. Programme de distribution de lait pour nourrisson aux mères d'enfants atteints de malnutrition. Grâce à un partenariat avec Americares, 500 familles ont reçu du lait pour nourrisson tous les mois. Fraternité Notre-Dame a établi d'excellentes relations de collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé. Le programme de logement dans le village de Nazareth a

démarré en octobre 2003. Il s'agit d'un projet pilote qui donne un toit aux familles pauvres et aux handicapés. Ce programme permet à ces familles de vivre dans la dignité, de trouver des emplois et d'éduquer leurs enfants; vi) *France* : Durant la période considérée, une soupe populaire a été ouverte à Paris et sert des repas chaque jour de la semaine à des milliers de sans abri et de personnes dans le besoin.

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous : i) *États-Unis d'Amérique* : Fraternité Notre-Dame a organisé des programmes de garde parascolaire pour les enfants des quartiers pauvres de Chicago et à Harlem (New York); ii) *Niger* : L'orphelinat ouvert en 1997 est loué par les autorités locales pour sa propreté et son attention aux besoins des enfants. En plus des 30 orphelins vivant à l'orphelinat, l'organisation vient en aide à 120 orphelins pauvres vivant avec des proches. L'école primaire, qui a ouvert ses portes en 2002, obtient d'excellents résultats scolaires : tous les élèves sont passés en 6^e. L'école accueille 250 enfants pauvres chaque année; iii) *Mongolie* : Entre 2004 et 2007, Fraternité Notre-Dame a géré une école primaire accueillant des enfants des rues; iv) *Haïti* : École primaire pour plus de 200 enfants pauvres à Port-au-Prince.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle et l'état de santé général des populations pauvres : i) *Afrique* : 9 800 patients ont reçu des soins ambulatoires au dispensaire de Niamey, qui a une excellente réputation. Il emploie actuellement trois médecins. Il s'agit d'un centre de prévention de la transmission materno-fœtale qui offre des services de dépistage du VIH/sida et un traitement antirétroviral aux mères séropositives. Le personnel a reçu une formation pour aider les femmes enceintes à effectuer elles-mêmes des tests de dépistage. Le dispensaire est également un centre de récupération nutritionnelle ambulatoire (CRENA) (Centre de nutrition pour les enfants souffrant de malnutrition, en cours d'approbation par l'UNICEF). Quelque 1 900 personnes ont reçu un traitement par voie intraveineuse contre le paludisme en 2007; ii) *Mongolie* : Pendant 8 ans, de 1998 à 2006, Fraternité Notre-Dame a géré, en partenariat avec la municipalité d'Oulan-Bator, un hôpital d'une capacité de 65 lits entièrement gratuit qui assure 14 700 consultations par an et distribue des médicaments gratuits. Fraternité Notre-Dame a noué d'excellentes relations de collaboration avec le bureau local de l'OMS.

iii. Activités à l'appui des principes mondiaux

Fraternité Notre-Dame offre des émissions de télévision qui sont diffusées aux États-Unis et en Europe. Des millions de personnes peuvent ainsi découvrir les œuvres de charité de l'organisation, qui répondent en tous points aux objectifs du Millénaire pour le développement (en particulier l'élimination de la pauvreté). Entre 2004 et 2007, plusieurs émissions ont été consacrées à l'ONU. Grâce à son bulletin d'information et à son site Web, Fraternité Notre-Dame touche des milliers de personnes à travers le monde. De nombreux articles ont porté sur des questions intéressant l'ONU.